SECTIONS DÉPARTEMENTALES DE SAVOIE - *Correspondance courriel :*
SN-FO-LC73 : foenseignement73@laposte.net / SNALC73 : contact@snalcgrenoble.fr

A Chambéry, 13 novembre 2020

Monsieur le Directeur d'Académie des services de l'Education nationale de la Savoie,

La colère gronde dans les établissements scolaires de notre département.

Votre courrier en date du 9 novembre 2020 "jette de l'huile sur le feu" en stigmatisant sans nuance le corps enseignant et les personnels encadrants de ces établissements qui sont soupçonnés, sans arguments réellement probants, d'accroitre la propagation de l'épidémie de COVID 19 conduisant à fermer des classes, des services et à affaiblir l'institution.

Depuis la rentrée de septembre 2020, le ministre procède à des réaménagements du protocole sanitaire au coup par coup et sans anticipation, récemment à la veille de la reprise des cours le 2 novembre 2020 puis, de nouveau, lors du week end précédant le 11 novembre. Pour les professeurs et les élèves, outre le caractère anxiogène de la situation sanitaire de notre département, **la réorganisation pédagogique provoquée par ces contraintes qui s'accumulent engendre un surtravail considérable et un stress professionnel indéniable**.

Comme le ministre ne fixe pas de cadre national et demande aux responsables des échelons inférieurs de se débrouiller localement, il n'y a plus de règles claires communes. Chaque direction bricole une organisation de circonstance dans le cadre d'une large autonomie qui fait éclater justement le cadre national statutaire et génère une dérèglementation généralisée.

Sous prétexte d'un protocole prétendument « renforcé », l*es* modalités d'organisation sont laissées à l'appréciation des chefs d'établissement : l'accueil en demi-groupes ; l'accueil par niveau ; le travail à distance un ou deux jours par semaine etc, etc, remettant en cause une fois de plus le caractère national de l'Ecole et de l'instruction. Le ministre veut imposer la continuité pédagogique à tous via l'enseignement à distance, qui n'est pas de l'enseignement, et qui conduit les personnels à travailler jour et nuit, dans des conditions insupportables et avec toutes les pressions possibles. Il veut imposer la flexibilité totale des emplois du temps, des obligations réglementaires de service.

La dégradation des conditions de travail, de santé et de sécurité au travail s'accentue et risque d'atteindre un point de rupture violent. Vous en faites d'ailleurs l'aveu vous-même en indiquant *« que la gestion ininterrompue de ces situations pèse très lourdement sur les conditions de travail des personnels médicaux de la DSDEN et sur les cadres qui, plus encore que les enseignants, n'ont pu prendre ni vacances, ni week-end depuis trois mois ».*

Croyez-vous honnêtement que la propagation du virus en milieu scolaire serait le fait des enseignants eux-mêmes alors qu'on les envoie sans armes au front de l'épidémie dans les établissements scolaires et qu'ils sont directement exposés au danger sur leurs lieux de travail ?

La création de postes de médecins et d'infirmières scolaires en nombre suffisant pour faire face à la crise sanitaire actuelle ne devrait-elle pas être une priorité absolue de santé publique, tout comme dans nos hôpitaux ? Les avis votés en CHSCT académique et ministériel sont-ils appliqués ? Ces instances ne devraient-elles pas être conservées et pérennisées pour garantir une meilleure protection des personnels ?

Est-ce vraiment le corps professoral, si mal rémunéré et si mal protégé (subissant les mêmes effets destructeurs que vous), qui vous fait perdre vacances et week-end depuis trois mois ou n'est-ce pas plutôt la politique sanitaire incohérente et chaotique du gouvernement ?

Vous pointez des regroupements problématiques de quelques enseignant-e-s en salle des maîtres ou de professeurs (c'est leur lieu de travail quotidien) avec des repas pris à plusieurs mais vous passez sous silence le fonctionnement depuis 3 mois des cantines où plusieurs dizaines d'élèves se côtoient depuis le début de l'année dans des conditions sanitaires improbables et inapplicables ?

Passés sous silence également les effectifs de nombreuses classes à plus de 25 élèves et jusqu'à 35 en lycées qui rendent les règles de distanciation et les gestes barrière bien incertains et aléatoires… !

Qui a cautionné cet état de fait ? Les enseignants que vous incriminez aujourd'hui ? Quand va-t-on sortir de ce déni institutionnel qui nous empoisonne en tous les sens du terme et que les personnels ne supportent plus ?

La réduction des effectifs dans les classes ne résout absolument *RIEN* d'un point de vue sanitaire - *et tout le monde le sait bien* - si la distanciation reste impossible, si les fenêtres n'ouvrent pas, si personne n'est testé avant d'être admis en classe, si les cas contacts sont délibérément masqués par l'administration, si les masques fournis ne protègent pas bien (toujours pas de masques FPP2 !), s'il est impossible de disposer de sanitaires en nombre suffisant (lavage régulier des mains), si les locaux ne sont pas désinfectés régulièrement faute de personnel en nombre suffisant, etc. On voudrait fermer tous les établissements - que l'on ne s'y prendrait pas autrement ! La revendication de recrutement massif de professeurs (notamment à partir des "listes complémentaires") – qui ne fonctionnera qu'en revalorisant fortement leur rémunération - et toutes les conditions sanitaires rappelées ici ne pourront pas être plus longtemps camouflées et escamotées par le discours accusateur et culpabilisant que vous osez tenir dans votre lettre.

Dans ces moments très difficiles et éprouvants, les personnels de l'Education nationale auraient pu s'attendre, de la part de leur hiérarchie, à un peu plus de reconnaissance et de la considération sur un plan humain et professionnel. Ne leur est-il pas répété qu'ils exercent leur mission de service public dans *« l'école de la confiance »* ?

Par votre courrier adressé aux personnels de l'Education nationale du département de la Savoie, vous avez très certainement, Monsieur le Directeur académique, perdu durablement leur confiance.

Il vous appartient sans doute de trouver les mots justes, les voies de l'apaisement et du respect mais aussi les décisions, en étant à l'écoute des revendications urgentes des personnels qui sont portées par leurs représentants syndicaux.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à notre profond et sincère dévouement au Service Public national d'Instruction et d'Education.

Pierre GARINO	**Bernard LEVY**
SD Savoie	**S2 Savoie**

Copie à :

- ✓ Madame la Rectrice de l'Académie de Grenoble
- ✓ Aux instances académique et nationale des syndicats signataires